

PASS- SPORT/CULTURE :

Encourager les pratiques sportives et culturelles :

Dans le cadre des actions qu'il entend mener auprès de nos jeunes Porterains, le CCAS de Porte-de-Savoie souhaite mettre en place un dispositif d'aide financière sous la forme d'un Pass-Sport/Culture afin d'inciter ces derniers à adhérer à des associations sportives et /ou culturelles.

Les associations communales seront prioritairement mises en avant. Toutefois, si l'activité recherchée par l'enfant ou le jeune n'est pas proposée sur la commune de Porte-de-Savoie, le dispositif pourra être étendu aux associations des communes de la communauté de communes Cœur de Savoie et de Chapareillan.

Pour cela, le CCAS proposera une aide à la cotisation de 40 euros maximum par enfant/adolescent de 3 à 17ans. Cette aide sera attribuée par année scolaire (septembre 2021 à juin 2022).

Modalités de cette aide :

Les jeunes intéressés par cette offre devront retirer en mairie le coupon d'inscription ci-dessous, le remplir et le remettre à l'association concernée au moment de l'adhésion.

L'aide sera versée directement à l'association concernée. Ce fonctionnement permettra aux familles de ne pas avancer les frais d'adhésion mais de payer uniquement le différentiel entre le coût de l'adhésion et l'aide attribuée.

Le remboursement aux associations sera effectué au vu d'un état récapitulatif faisant apparaître les coordonnées des jeunes concernés.

Pour le CCAS,
Martine BANNAY CODET,
Adjointe en charge de la vie associative et du lien social



Coupon à remettre à l'association lors de l'inscription :

Nom : **Prénom :**

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone du représentant légal :

Association concernée :

Montant de l'aide :